



LIGUE DE FOOTBALL
NOUVELLE-AQUITAINE

DISTRICT DE FOOTBALL

CHARENTE-MARITIME

CONVOCATION

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Madame, Monsieur,

Vous êtes cordialement invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire du District de Football de la Charente-Maritime qui se déroulera le :

VENDREDI 30 juin 2023 A 19H00
Salle municipale Colonel FAVARD
10, rue du stade
17100 - Les Gonds

Dans l'attente de se rencontrer, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, mes sincères salutations sportives.

Pierrette BARROT
Présidente

ORDRE DU JOUR

Assemblée Générale ordinaire

1. Allocutions de bienvenue de Monsieur Alexandre GRENOT, Maire des Gonds, Conseiller départemental et Monsieur William BEAUCHET, Président du club ESPE. Les Gonds.
2. Intervention de Madame Pierrette BARROT, Présidente du District de Football de Charente Maritime.
3. Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire et adoption du PV de l'AG Extraordinaire et financière du 25 novembre 2022 à Saint André de Lidon (vote)
4. Rapport moral du secrétaire général (vote)
5. Informations diverses
6. Point de situation saison 2022-2023 et évolution du challenge du fair play.(vote)
7. Résultats des accessions - rétrogradation saison 2022-2023 (seniors – jeunes-féminines)
8. Intervention du CTD-PPF
9. Questions diverses d'ordre général.
10. Remise des récompenses
11. Résultats des votes
12. Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire.
13. Buffet dinatoire

RAPPEL IMPORTANT

La présence des clubs à l'A.G.O. est obligatoire, une amende de 115 € sera infligée aux clubs non représentés. Seul le président ou le secrétaire est habilité à représenter son club. Tout autre dirigeant doit posséder un pouvoir signé du président. Une seule personne ne peut représenter que deux clubs, le sien et un autre et doit posséder une licence en cours de validation.

Siège Social : BP 80172

☎ 05 46 91 70 88

17116 SAINTES CEDEX

email : district@foot17.fff.fr